

VILLE DE CHARLEROI (Section de GOUTROUX)

Amyr du n° 16134

Plan de partage d'une propriété composée de deux maisons avec annexes et jardins, l'ensemble situé n° 66 et 68, rue E. Vandermelde et cadastré : 9ème Division, Section A, n° 4 237, 4 m37 et 4 n° 57. Le bien, d'une surface mesurée de 32 ares 44 centiares, appartient à :

LOT N°1

sous l'usé rouge, comprend la maison n°66 avec annexe et jardin, cadastré 909A n°4 237 et partie des n° 4 m37 et n° 57. superficie : 13 ares 46 centiares

LOT N°2

sous l'usé bleu, se compose de la maison n°68 avec annexe et jardin, cadastré 909A, partie des n° 4 m37 et n° 57. superficie : 18 ares 98 centiares

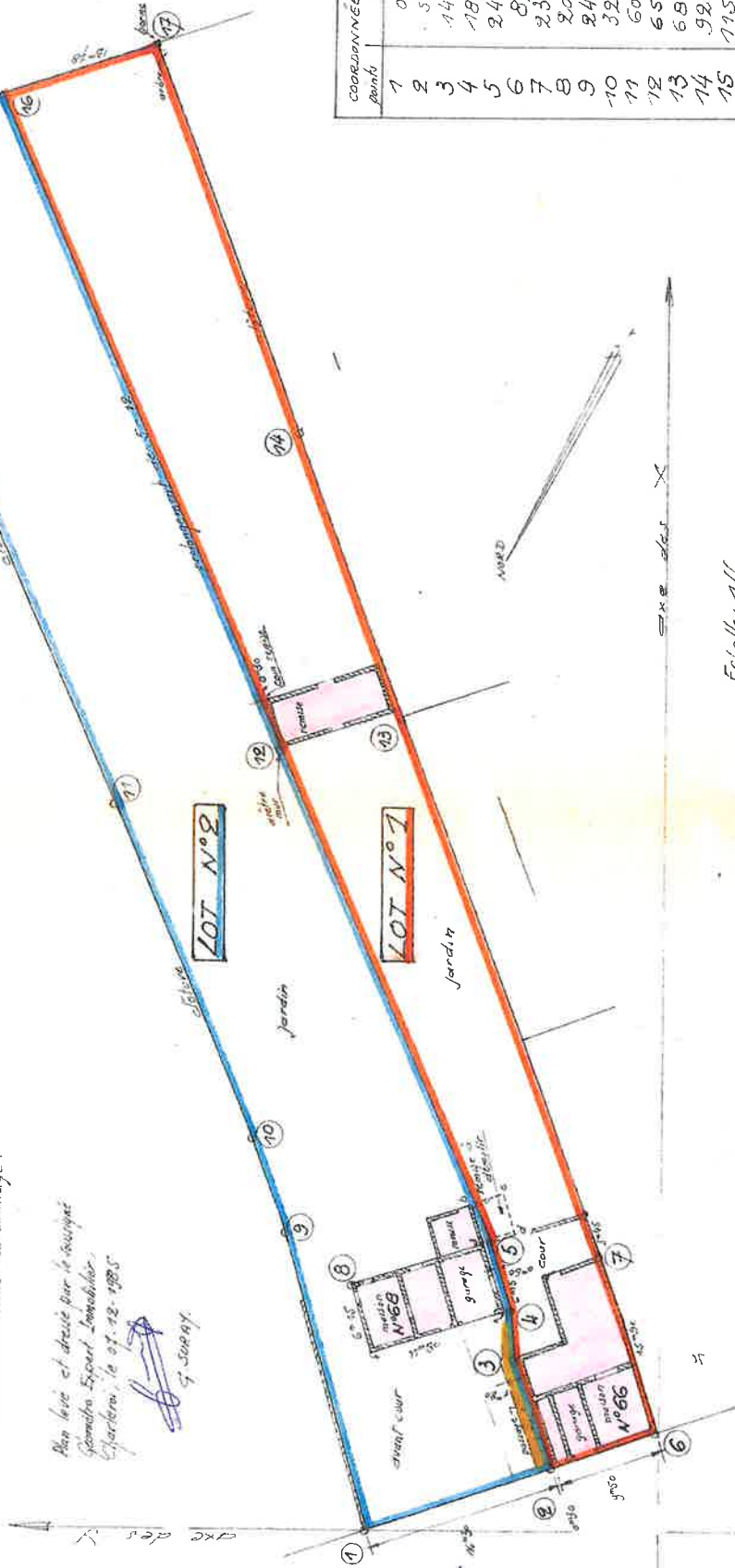
CONTENU :

- La servitude de passage reprise sous l'usé rouge au plan, grevée le LOT N°1, est à l'usage du LOT N°2, et est à l'usage de matériaux destinés à l'entretien du jardin et du bâtiment.
- Chaque lot conservera le droit d'espèce pour effectuer les réparations au plan de leurs constructions.
- Les eaux vives et évacuées de chacun des lots seront conduites sur leur propre bien.
- Les bûches qui se trouvent actuellement dans les pignons des immeubles n°66 et 68 devant être murées.
- La rampe reprise sous les lettres a, b, c, et d, devra être démolie.

Remarque : les limites périmétriques sont remises sous réserve des droits des murs dans les éventuelles actions en bornage.

Plan levé et dressé par le géomètre
Garnichon Expert Immobilier,
Charleroi, le 07.12.1985.

G. Garnichon
Géomètre



Points	COORDONNÉES DES POINTS		Y
	X	Y	
1	0,00	24,73	
2	5,10	9,26	
3	14,46	12,52	
4	18,38	12,71	
5	24,27	14,53	
6	28,15	0,00	
7	23,17	5,23	
8	20,60	26,28	
9	24,85	32,07	
10	32,82	34,90	
11	60,79	46,67	
12	65,57	32,69	
13	69,50	22,40	
14	92,36	37,47	
15	115,65	71,14	
16	120,32	56,83	
17	124,59	43,73	

Enregistré à Charleroi III le 24 JUN 1986
vol. 485 p. 16
Reçu de la commune de Charleroi
M. MAYENCE
Loi de Recouvrement

Echelle: 1/400

